

les cahiers

du développement social urbain

Sport et politique de la ville :
transformer l'essai ou botter en touche ?



éditorial

L'histoire entre la politique de la ville et le sport n'est pas récente. Elle remonte même aux prémices de cette politique publique. Comme dans toute relation, les liens ont évolué. Ils se sont resserrés, ils se sont multipliés. Qu'il paraît loin le temps où le sport était relégué à un rôle de prévention et de gestion de la délinquance masculine ! S'il y a dix ans, *les cahiers du développement social urbain* titrait : « Le sport, nouvelle recrue de la politique de ville ? », désormais, il ne fait plus de doute que le sport a toute sa place parmi les leviers de réduction des inégalités socio-économiques touchant les quartiers populaires.

Disons-le d'emblée, si c'est le vocable « sport » qui prédomine dans ce numéro, c'est purement à des fins de commodité et d'harmonisation. En effet, nous traiterons de l'ensemble des activités physiques et sportives pratiquées dans les quartiers : du loisir à la compétition en club, en passant par l'activité physique adaptée, sans oublier les pratiques individuelles sans affiliation quelconque. C'est l'un des choix qu'a fait le comité d'orientation de la revue, composé pour l'occasion des centres de ressources politique de la ville (CRPV) qui travaillent sur le sport, et d'Emoha, cabinet de conseil spécialisé dans ce domaine et qui s'intéresse notamment à l'utilité sociale et sociétale du sport.

Transformer l'essai pour réduire l'écart

Pour que le monde du sport embrasse complètement sa place de titulaire dans la grande équipe de la politique de la ville, il faut à présent transformer l'essai. Cela peut se faire de différentes manières. Qu'il s'agisse de considérer et d'utiliser tout le potentiel du sport en tant que vecteur de cohésion et de développement social urbain, ou qu'il s'agisse de s'atteler à réduire les inégalités socio-territoriales en matière d'accès à la pratique sportive. Car dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les habitants connaissent une moindre pratique sportive sous toutes ses formes.

En 2020, à l'échelle du territoire national, seuls 79 % des résidents en QPV déclaraient avoir pratiqué au moins une activité physique ou sportive dans l'année, soit près de 10 points de moins que les habitants hors QPV ; et pour les pratiquants réguliers (au moins une fois par semaine) : 62 % en QPV contre 67 % ailleurs¹. Du côté de la pratique fédérée, on sait que, si les QPV regroupent plus de 8 % de la population en 2023, ils concentrent seulement 3,8 % des licences sportives². La situation peut s'expliquer par l'offre d'équipements. Selon la base permanente des équipements³, les QPV disposent de deux fois moins de bassins de natation accessibles à pied, et près de deux fois moins de salles multisports. L'offre est largement centrée sur les terrains de grands jeux et les plateaux multisports et ne suffit pas pour rendre accessibles des activités variées, adaptées à tous les publics (sports de nature, gym douce, activités mixtes, etc.).

Au-delà de ces écarts mesurables, des formes d'inégalités plus diffuses se révèlent : sentiment d'exclusion, faible reconnaissance ou non prise en compte de pratiques informelles, difficultés d'appropriation des équipements publics par des femmes ou des seniors. En effet, la pratique féminine dans les QPV décroît fortement avec l'âge : 59 % des jeunes femmes de 18 à 34 ans déclarent pratiquer au moins une activité physique régulière, mais elles ne sont plus que 32 % à le faire au-delà de 55 ans⁴. De surcroît, plus de la moitié des sportives en club vivant dans un QPV doivent se rendre hors de leur quartier pour pouvoir pratiquer.

Entre réalités de terrain et dynamiques institutionnelles...

Mieux comprendre comment le monde sportif et les réalités des quartiers populaires peuvent ensemble produire du sens, de l'action et de la transformation, telle est l'ambition de ce numéro. Sa préparation a été guidée par une série de questionnements : quels usages

•••

et quelles pratiques se déploient aujourd'hui dans les quartiers ? Quels sont les espaces, les temporalités et les formes d'engagement qui favorisent ou freinent la pratique ? Comment les acteurs publics et associatifs s'emparent-ils du sport pour répondre aux besoins multiples des habitants ? Car les attentes des politiques publiques à l'encontre des acteurs du sport sont nombreuses : développement de la pratique, insertion socio-professionnelle, lutte contre les inégalités de genre, outil de santé publique, prévention de la délinquance, mixité sociale, mobilisation des publics dits « invisibles », émancipation... Autant de défis qui s'imposent aux acteurs locaux, souvent avec des ressources limitées, parfois avec des injonctions contradictoires. D'où la nécessité de mieux comprendre à quelles conditions et pour quels effets concrets il est possible d'articuler attentes sociales, réponses institutionnelles et réalités vécues dans les quartiers. Et de s'interroger : les QPV sont-ils réellement, comme on l'entend parfois, un terrain d'expérimentation privilégié ? Permettent-ils d'innover davantage qu'ailleurs en matière de gouvernance, de pratiques ou de partenariats ?

... ce que les quartiers font du sport

Pour éclairer ces enjeux, nous avons sollicité chercheurs, institutions, associations et acteurs de terrain, afin d'interroger à la fois les réalités du quotidien et les dynamiques institutionnelles, les tensions, les initiatives de proximité et les pratiques plus informelles. Le numéro s'organise autour de trois parties.

La première pose le cadre. Elle revient sur l'évolution des pratiques sportives dans les quartiers, sur les inégalités qui les traversent, et sur les politiques publiques mises en œuvre pour les réduire. Elle montre aussi comment le socio-sport s'est affirmé comme levier d'inclusion, sous l'impulsion d'associations pionnières et de dispositifs structurants.

La deuxième partie s'attache aux formes que prend concrètement le sport dans les quartiers. Elle montre que les QPV constituent un terreau fertile pour l'émergence de nouvelles manières de pratiquer, et pour de nouvelles façons d'accompagner les publics. Ces expériences ont en commun de dépasser les « frontières traditionnelles » du sport. Elles investissent davantage l'espace public, peuvent s'appuyer sur des éducateurs ancrés localement, valorisent des pratiques hybrides, le tout en inventant des réponses adaptées aux contextes dans lesquels elles s'inscrivent. Elles rappellent que le sport, à certaines conditions et surtout lorsqu'il est pensé à hauteur d'habitant, devient un formidable outil de cohésion, d'ouverture et d'émancipation.

Enfin, la troisième partie met la focale sur les défis qu'il reste à surmonter. Féminisation des pratiques, présence du sport autour de la table partenariale des contrats de la ville, déploiement durable du sport-santé dans les politiques locales, consolidation du socio-sport en particulier et reconnaissance du métier d'éducateur socio-sportif, mais aussi héritage des grands événements sportifs internationaux : autant d'enjeux qui nécessitent une gouvernance territoriale renforcée, une coopération durable entre acteurs, et une attention constante aux besoins des habitants.

À l'été 2027, notre région accueillera les Championnats du monde de cyclisme et, en 2030, les Jeux d'hiver Alpes françaises. Pour aller plus loin que ce que les Jeux de Paris 2024 ont pu esquisser en héritage aux QPV, nous avons tous à œuvrer pour que ces manifestations sportives soient aussi celles des quartiers populaires, dont certains sont au pied des montagnes. ●

Pierre-Philippe Grousseau et Marion Pollier

Composition
du comité d'orientation :

Fabien Bressan,
directeur de Labo Cités

Benjamin Coignet,
directeur de Trajectoire
Ressources,
sociologue du sport

Ingrid Dequin,
Pôle prévention des
discriminations de l'IREV,
copilote du groupe
de travail Sport
du Réseau national des CRPV

Pierre-Philippe Grousseau,
directeur associé Emoha

Matthieu Manchon,
chargé de mission Sport
à Labo Cités

1. A. Drochon et F. Simonnet, « Quelles pratiques sportives et quels équipements dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ? », septembre 2024, ONPV.
2. Source : INJEP. Lire à ce sujet l'article « Pratique sportive licenciée : les stat' des quartiers populaires » de Clément Anne, pp. 9-11 de ce numéro.
3. Base à vocation statistique de l'INSEE qui porte sur 229 types de services et équipements différents répartis en plusieurs domaines dont celui des sports loisirs-culture et tourisme.
4. *La pratique sportive des femmes en quartier prioritaire de la politique de la ville*, Institut régional du développement du sport (IRDS), 2022.

sommaire

Sport et politique de la ville : transformer l'essai ou botter en touche ?

éditorial, Pierre-Philippe Grousseau et Marion Pollier 1

première partie

Le sport sur le terrain de la politique de la ville 5

La stratégie sportive pour les quartiers passée au crible, Fabien Bressan, Benjamin Coignet, Ingrid Dequin et Matthieu Manchon 6

Contrat de ville de Clermont Auvergne Métropole : le sport se démarque.

Alexandre Gauchard, Nathalie Michaux et Fabrice Ribeyrolles 8

Pratique sportive licenciée : les stat' des quartiers populaires, Clément Anne 9

De l'urgence sociale à l'héritage olympique : le sport, levier d'inclusion.

Raphaël Citron, Vito Chollet, Marie-Cécile Doha, Samir Maouche et Alexis Ridde 12

Les destins liés du socio-sport et de la politique de la ville, Sanoussi Diarra 14

Le sport, une branche professionnelle en mutation, Guillaume Bodet et Maude Caucheteux 16

Hors les clubs : penser les pratiques informelles dans les quartiers populaires, Xavier Fabre 18

deuxième partie

L'empreinte du sport dans les quartiers 19

Ce que la politique de la ville fait du sport, Réseau national des centres de ressources politique de la ville 20

Le teqball au cœur d'un projet d'insertion sociale, Nour Allouache et Mourad Ameriou 22

Essor du *street workout*, une pratique alternative née dans les quartiers, Aymane Dahane 23

Dans les quartiers populaires d'Auvergne-Rhône-Alpes, le rugby répond présent, Jérôme Gardon 26

À Saint-Étienne, le rugby joue le jeu dans les quartiers, Cédric Renaud 27

Compétitions sportives : la liberté religieuse sommée de quitter les terrains, Haïfa Tlili et Annabelle Caprais 28

Face aux inégalités de santé, le Pôle Santé Chambéry muscle son offre d'activités physiques adaptées, Julie Cachard et Pablo Vieira 30

À Montluel, les filles ne sont pas hors-jeu sur les terrains de sport, Cécile Grosjean 31

Le sport pour favoriser l'émancipation des filles, Thaïs Abdou Henry et Raphaël Latour 32

troisième partie

Pour que le match continue 33

Pour des activités municipales de loisirs davantage féminisées, Coralie Lessard 34

Titulariser les clubs de proximité dans la grande équipe de la politique de la ville, Céline Mennetrier et Chloé Pantel 37

Le sport-santé à l'épreuve des quartiers prioritaires : alliances territoriales et acteurs locaux, Clément Perrier et Claire Perrin 38

Le (socio)sport dans les territoires prioritaires : entre délégation publique et recompositions associatives.

Marina Honta, François Le Yondre, Nicolas Penin et Loïc Sallé 40

Les éducateurs socio-sportifs : entre innovation et fragilités, Audrey Amato et Laurent Caramiaux 42

L'effet JOP 2024, un an après : vitrine, effet d'aubaine ou essoufflement ? Pierre-Philippe Grousseau, Clément Lopez et CRPV d'Île-de-France 44

bibliographie, Muriel Salort 47



première partie

Le sport sur le terrain de la politique de la ville

Les destins liés du socio-sport et de la politique de la ville

Au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, le foisonnement d'initiatives locales utilisant les activités physiques et sportives pour souscrire aux objectifs des contrats de ville a été soutenu par des politiques publiques récentes. Cette réalité a mis en évidence un besoin de structuration pour permettre aux acteurs et à leurs partenaires de s'assurer de l'atteinte des objectifs sociaux. Le socio-sport, tel que défini et porté par le consortium national Impact Social par le Sport (ISS), apporte aujourd'hui une réponse collective et outillée à cette question. C'est ce que présente dans cet article Sanoussi Diarra, délégué au développement de l'association toulousaine Rebonds! et membre du consortium ISS.

L'histoire du socio-sport en France s'inscrit dans la continuité de l'utilisation du sport comme outil éducatif et social. Il puise ses racines profondément dans la politique de la ville. En effet, Dès les années 1980 le sport est sollicité dans les quartiers prioritaires comme outil éducatif, notamment par les « grands frères ». Dans les années 1990, l'insertion par le sport se développe comme une catégorie d'action publique pour les jeunes, et les années 2000 sont marquées par des travaux proposant une analyse critique de la croyance collective dans le pouvoir « intégrateur » du sport. Parallèlement, des associations socio-sportives se développent et expérimentent des pratiques mêlant sport et ingénierie sociale, donnant naissance à une expertise spécifique. Toutefois, il faut attendre la deuxième moitié des années 2010 pour que le terme socio-sport apparaisse enfin dans les textes officiels et soit reconnu comme un véritable outil d'action publique, au-delà de la seule pratique sportive. La circulaire interministérielle Sports-Villes-Inclusion marque, en 2019, une étape importante en inscrivant le sport comme levier d'inclusion dans les contrats de ville.

À distance d'une vision enchantée

Mais qu'est-ce que le socio-sport ? Sa définition a été construite collectivement depuis 2020, à partir des pratiques d'associations socio-sportives et de travaux de chercheurs. Elle repose sur l'idée que le sport devient un outil d'intervention sociale lorsqu'il souscrit à certaines conditions.

Ainsi, le socio-sport est défini comme « *un domaine d'activité utilisant le sport et l'activité physique comme outils permettant d'atteindre une diversité de finalités sociales. Il est un domaine d'activités variées, qui s'adresse prioritairement aux publics présentant des vulnérabilités multiples et des difficultés spécifiques, et il est transversal à plusieurs politiques publiques parmi lesquelles l'éducation, le social, la santé, le travail, la cohésion des territoires, l'intégration, la pauvreté, la justice, le handicap, l'égalité, les loisirs, et le développement durable* »¹.

Cette définition est à distance d'une vision enchantée du sport qui serait porteur de valeurs intrinsèques et censé résoudre tous les problèmes sociaux par la simple pratique d'une activité par des publics vulnérables. Le socio-sport tel que défini par ISS se distingue par la formulation explicite des fina-

lités sociales recherchées et par la mise en œuvre de méthodes et de conditions d'impact parmi lesquelles la maîtrise de compétences spécifiques. Cette définition opératoire s'appuie sur une double légitimité. Celle du terrain, portée par des éducateurs et responsables associatifs engagés au quotidien dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Et celle de la recherche, qui a contribué à objectiver les effets sociaux des pratiques socio-sportives sous conditions. En clarifiant ce que le socio-sport est (et n'est pas), le consortium ISS a permis de rendre visible un champ d'action cohérent à la croisée de plusieurs politiques publiques.

La structuration d'un secteur émergent

La structuration du socio-sport est nécessaire à l'émergence d'une politique publique dédiée, fondée sur la coopération, la connaissance et l'impact. En 2020, une poignée d'associations socio-sportives historiques se rassemblent, portée par la volonté de mutualiser leurs savoir-faire et de structurer leur secteur d'activité. En 2025, huit associations fondent l'association ISS : Rebonds!, Action Prévention Sport, Dahliir, Daytour Sport, Breizh Insertion Sport, Sport dans la Ville, Azur Sport Santé et Drop de Béton. Cette fédération obtient le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et du ministère des Sports via le Pôle ressources national sport-innovations (PRNSI). Ce pôle ressource a pour mission de structurer un secteur d'activité à la croisée du sport, du social et de l'éducation populaire, en s'appuyant sur l'expérimentation, la capitalisation de connaissances pratiques et théoriques, et leur diffusion.

Le consortium ISS a ainsi produit plusieurs référentiels (d'activités et de compétences) qui sont autant d'outils à disposition des acteurs (notamment du sport et de la politique de la ville) pour déployer des activités socio-sportives et sécuriser l'atteinte de finalités sociétales. ISS développe des outils méthodologiques, des modalités de formation et d'accompagnement vers le socio-sport, des outils d'évaluation, et organise des temps de diffusion et de partage, dont les Journées nationales d'étude et de formation en socio-sport (JEF) sont le point d'orgue. Chaque année depuis 2022, ces rencontres sont l'occasion de discu-

ter la place du sport et du socio-sport dans la politique de la ville ainsi que les enjeux, besoins et ressources des clubs sportifs en QPV².

L'ensemble des travaux d'ISS ont notamment contribué à définir le profil de l'éducateur socio-sportif et à inspirer de nouveaux parcours de formation. Ils ont débouché sur la conception d'une formation à visée certifiante aujourd'hui en voie d'enregistrement au Répertoire spécifique de France Compétences. Ainsi, l'association nationale ISS contribue à la reconnaissance d'un champ professionnel en émergence et à la consolidation d'un modèle d'action collective.

Feuille de route pour la suite

Les associations membres d'ISS interviennent toutes au sein de QPV et s'inscrivent aujourd'hui dans 55 contrats de ville, dont 4 en Auvergne-Rhône-Alpes. Chaque année, ce sont plusieurs dizaines de milliers de personnes (enfants, jeunes et adultes confondus) qui sont touchées par leurs actions. Ces dernières contribuent directement aux axes prioritaires des politiques locales. La montée en puissance du socio-sport appelle désormais une reconnaissance institutionnelle durable, inscrite dans les contrats de ville et les conventions pluriannuelles, afin de garantir la continuité des actions. Cela suppose, d'une part la professionnalisation des acteurs, notamment via la reconnaissance du métier d'éducateur socio-sportif et la diffusion d'une culture commune de formation et d'accompagnement, d'autre part une évaluation partagée permettant de mesurer les effets sociaux et territoriaux du socio-sport afin de démontrer son utilité publique.

Le socio-sport n'est pas une promesse naïve de transformation par le sport. Il repose sur une conviction simple : lorsque les conditions d'action, de formation et d'évaluation sont réunies, le sport devient un véritable outil de développement social. ●

Sanoussi Diarra

1. Impact Social par le Sport, *Une démarche de structuration en socio-sport*, 2022.

2. Les synthèses sont à retrouver sur le site sport-inclusion.fr, dans la rubrique relative aux JEF.



deuxième partie

L'empreinte du sport dans les quartiers

Le teqball au cœur d'un projet d'insertion sociale

Dans les quartiers populaires de Bourg-en-Bresse, une discipline méconnue prend peu à peu place dans le paysage : le teqball, sport hybride entre football et tennis de table, pratiqué sur une table incurvée.

Depuis 2023, trois équipements ont été installés dans la ville grâce au budget participatif municipal.

Autour de ces tables originales, un projet social plus large s'anime, porté par l'association Jemna Mix Attitudes.

Nour Allouache et Mourad Ameriou, co-président-e-s, nous font découvrir ce projet sportif innovant et créatif.

Implantée à Bourg-en-Bresse, Jemna Mix Attitudes est une association qui développe des actions à la croisée du sport, de la culture et de l'insertion sociale. Chaque année, elle touche plus de 600 participant-e-s à travers ses activités, dont une large majorité issue des quartiers prioritaires. Environ la moitié de ses actions sont financées par la politique de la ville, garantissant la pérennité et l'accessibilité de ses projets. En 2022, l'association élargit son volet sportif et donne naissance au premier club de teqball de la région, le Teqball Bourg-en-Bresse.

Le sport comme terrain de rencontre

Les teqsports (teqball, teqvoly, teqis) sont accessibles, ludiques et intergénérationnels. Leur aspect innovant attire particulièrement les jeunes, tandis que leur simplicité invite chacun à jouer, sans exigence de niveau ni de matériel particulier (à l'exception des tables). En 2024, l'association a animé plus de 80 séances sportives de proximité, rassemblant près de 1 200 participant-e-s dans les quartiers prioritaires, en pied d'immeuble, dans les parcs ou les espaces partagés. Ces moments de jeu deviennent autant d'occasions de dialogue : on échange autour d'une partie, on se découvre, on tisse du lien. De là naissent des passerelles entre jeunes, familles, professionnel-le-s et habitant-e-s, ouvrant la voie à d'autres projets collectifs.

Du loisir à l'insertion

Pour les jeunes, le teqball n'est pas seulement une activité récréative, il peut être un point de départ. Certain-e-s y trouvent une passion, d'autres reprennent confiance dans un cadre valorisant. En 2024, grâce à l'association, ce sont près de 70 jeunes qui ont été accompagné-e-s vers d'autres activités sportives, culturelles ou citoyennes. Les animateur-ric-e-s bénévoles de l'association les orientent également vers les projets culturels initiés par Jemna Mix Attitudes en lien avec des partenaires comme le Théâtre de Bourg-en-Bresse, leur offrant des

expériences artistiques et citoyennes enrichissantes. L'objectif n'est pas la performance sportive, mais une ouverture qui permette à chacun-e de se projeter autrement dans son quartier et dans son avenir.

Pour les mères : sport, bien-être et convivialité

Un autre axe fort du projet concerne les mères, souvent éloignées des clubs sportifs classiques. Des séances de teqvoly – sport hybride entre le volley-ball et le tennis de table –, exclusivement réservées aux femmes, leur offrent un espace convivial et sans jugement, où le plaisir du mouvement se conjugue avec l'entraide et la bienveillance. En 2024, plus de 50 femmes ont participé régulièrement à ces séances en libre adhésion, qui sont devenues de véritables espaces de respiration : on y parle santé, parentalité, confiance en soi... En reprenant une place dans l'espace public, les mères brisent l'isolement et se réapproprient leur rôle dans la vie collective.

Des ponts entre les générations

Le fil conducteur de ces actions reste la rencontre. Dans les quartiers populaires, générations et cultures se côtoient souvent sans vraiment se mêler. Les animations autour des tables de teqball recréent un terrain commun où enfants, adolescent-e-s, parents et aîné-e-s peuvent partager un même moment.

Au-delà du sport comme pratique physique, c'est une culture du lien et de la proximité qui se construit. Le club Teqball Bourg-en-Bresse, intégré à la dynamique de Jemna Mix Attitudes, illustre parfaitement cette ambition : former non pas des champion-ne-s, mais des citoyen-ne-s actif-ve-s, capables de trouver leur place dans la société et de participer pleinement à la vie culturelle et sociale de leur ville. ●

Nour Allouache et Mourad Ameriou



troisième partie

Pour que le match continue

Titulariser les clubs de proximité dans la grande équipe de la politique de la ville

Les clubs sportifs des quartiers populaires restent trop souvent en marge des dynamiques partenariales de territoire. Ce constat, plusieurs villes l'ont dressé.

À Grenoble, la direction du développement social et territorial, convaincue de l'impact des associations sportives dans la vie des quartiers, a mis en place un dispositif de soutien aux clubs de proximité. Deux élues à la Ville de Grenoble, Céline Mennetrier, adjointe aux sports, et Chloé Pantel, maire adjointe en charge de la politique de la ville, lèvent le voile sur ce tout nouveau dispositif, adopté fin septembre 2025.

Q Grenoble jouit d'une forte présence de clubs sportifs dans tous les secteurs de la ville, pourquoi soutenir plus spécifiquement les clubs de quartier ?

Céline Mennetrier : Dès 2023, notre politique a donné la priorité à l'accompagnement des personnes les plus éloignées de la pratique d'activités physiques et sportives – dont les habitants des QPV – en favorisant l'accès à ces activités, qu'elles soient ou non encadrées. Nous avons également poursuivi notre accompagnement financier avec des subventions de fonctionnement et de projet pour toutes les associations sportives de la ville. Il nous a semblé important de mettre en place, en plus, un dispositif spécifique pour les 17 clubs de proximité. Je veux parler des clubs, toutes disciplines confondues, qui interviennent dans les quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ainsi qu'à Hoche et Saint-Bruno, des quartiers trop petits pour être des QPV. Ils représentent un peu plus de 3 000 adhérents et adhérentes, dont la majorité sont issus de ces quartiers et plus de la moitié sont âgés de 3 à 12 ans.

Chloé Pantel : Leur activité principale est la pratique sportive. Mais quand on creuse, on s'aperçoit que, parfois de manière confidentielle, ces clubs font souvent bien plus : de l'aide aux devoirs, de la sensibilisation à la nutrition, des projets autour de la violence, de la promotion pour l'engagement bénévole au sein du club... Leurs actions sont à la croisée de plusieurs de nos politiques municipales : enfance, jeunesse, éducation, santé, citoyenneté. De manière générale, les clubs de proximité

tissent du lien social. Ce sont des lieux structurants pour les jeunes et les familles des quartiers populaires. Les accompagner sur ces dimensions-là nous semble primordial. De plus, nous avons constaté que la plupart de ces clubs se tenaient en retrait de la vie du quartier, ce qui limite leur impact sur la dynamique locale.

Céline Mennetrier : Ils nous ont également fait part de difficultés, notamment liées à la complexité administrative et financière de la gestion du club. Tous ces éléments sont à l'origine de la création d'un dispositif destiné aux clubs de proximité. Lancée fin 2024 par la direction des sports, la réflexion a été menée en transversalité avec les maires adjoints et adjointes, l'élue aux quartiers populaires et l'élue à la jeunesse. Ensuite, nous avons mené un processus de concertation avec les clubs concernés et façonné collectivement le dispositif.

Q En quoi consiste ce dispositif de soutien aux clubs de proximité ?


Céline Mennetrier : C'est une expérimentation qui va durer trois ans, pensée comme un soutien en deux volets indissociables : un accompagnement financier (versement d'une subvention dont le montant est égal à 40 % de la subvention de fonctionnement) et un accompagnement humain. Le service Sport et Quartiers vient de recruter quatre agents qui se répartissent les secteurs de la ville concernés par le dispositif. Si certaines de leurs missions sont uniques, car répondant aux besoins du secteur, les correspondantes et correspondants socio-sportifs ont comme mission principale l'accompagnement des clubs. Il s'agit essentiellement de renforcer la formation de leur personnel, d'asseoir leur gouvernance, de stabiliser certaines pratiques administratives, de consolider la recherche de financement, d'accompagner la construction de projets éducatifs, citoyens ou de santé et de les inciter à prendre part aux dynamiques partenariales du territoire... Tout cela en faisant des liens avec ce que proposent les fédérations sportives, et la Ville dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative.

Chloé Pantel : Ces agents feront l'interface entre deux mondes. Ils vont montrer aux clubs de proximité tout ce que le droit commun peut leur apporter, les amener à aller vers des dispositifs de soutien « classiques », mieux leur faire comprendre les institutions, créer de la confiance... À chaque fin de saison, le dispositif sera discuté, évalué avec les clubs pour l'ajuster au fil de l'eau. Tout ça pour que d'ici trois ans, il n'y ait plus besoin de cette spécificité d'accompagnement. ●

Propos recueillis par Marion Pollier

bibliographie

Pour aller plus loin...

Les ressources recensées dans ces pages sont consultables à Labo Cités ou téléchargeables  sur notre base de données documentaire : <http://cosoter-ressources.info>

Le sport sur le terrain de la politique de la ville

Fiche régionale sport Auvergne-Rhône-Alpes

INJEP, 2024, 2 p.

Infographies sur la pratique du sport, l'emploi, les diplômes et équipements sportifs dans notre région.

Activités sportives, des pratiques inégales

Observatoire des inégalités, mai 2025

Cet article montre que les pratiques sportives sont inégales entre cadres et ouvriers, et que des écarts existent aussi en la matière selon le niveau de diplôme, l'âge et le sexe.

Analyse de la fréquentation des équipements sportifs

CDES, Olbia Conseil, Média Filière, septembre 2025

Cette étude, commandée par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, par le Pôle ressources national sport innovations (PRNSI) et par l'Agence nationale du sport (ANS) apporte un regard précis et prospectif sur les usages, les besoins et les attentes en matière d'infrastructures sportives au regard de l'occupation des équipements sportifs en France, y compris dans les QPV.

[Étude flash] Quelles pratiques sportives et quels équipements dans les QPV

ANCT, ONPV, septembre 2024, 2 p.

Cette fiche propose un état des lieux des pratiques sportives des résidents en quartier prioritaire et de la répartition des équipements sportifs par type et par implantation.

Synthèses des journées nationales d'étude et de formation en socio-sport 2025

Retour sur les plénières et les ateliers de la journée qui portaient notamment sur « Quelle place prend le socio-sport dans les formations ? » ; « Accompagner les clubs sportifs pour renforcer leur rôle social : quels besoins ? Quel accompagnement pour quels effets ? » ; « Clubs sportifs et quartiers prioritaires de la ville : quels enjeux, quels besoins, quelles ressources ? » ; « Développer une action d'insertion socio-professionnelle par le sport » ; « Socio-sport et sport santé sont-ils si différents ? »

Quelle place du sport dans la future contractualisation de la politique de la ville ?

Réseau national des centres de ressources politique de la ville, 2023, 8 p.

Cette contribution vise à interroger la place du sport et les enjeux qui lui sont attribués par ses acteurs. Elle croise les interventions de chercheurs, d'agents territoriaux et étatiques ainsi que des représentants

associatifs impliqués dans les quartiers prioritaires.

L'empreinte du sport dans les quartiers

Évolution des freins et des leviers dans les quartiers prioritaires. Rapport 2023

ANCT, ONPV, décembre 2024, 20 p.

La 3^e partie de ce dossier montre que la pratique sportive reste un levier d'insertion clé pour les populations de ces quartiers, portées notamment par la Fédération française de football et les fédérations scolaires, davantage à vocation multisport.

Regards sur l'activité physique et les équipements sportifs dans les quartiers en renouvellement urbain

Anru, juin 2025, 48 p.

Ce carnet présente 18 initiatives qui encouragent l'activité physique et sportive dans des quartiers en renouvellement urbain en France.

De la réduction des inégalités d'accès à la pratique à l'insertion sociale et professionnelle : usages du sport et des activités physiques au sein des cités éducatives

Ufolep et Réseau national des centres de ressources politique de la ville, 2023, 46 p.

L'ANCT, la Direction des sports et la Direction générale de

...

... l'enseignement scolaire ont souhaité structurer l'accompagnement des cités éducatives autour du sport et de son utilisation afin de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, d'éducation et d'insertion sociale et professionnelle. Dans cet esprit, un groupe pilote composé d'une vingtaine de territoires volontaires s'est constitué dès la fin de l'année 2020 jusqu'à la fin de l'année 2022. Il était animé par l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep) et le RNCRPV, et proposait un accompagnement des acteurs tourné vers la mobilisation des dispositifs de politiques publiques du sport et des réseaux associatifs (sportif, socio-sportif, liens avec les réseaux d'éducation populaire). Ce guide restitue les différents travaux engagés en mettant en avant des définitions, des données et des exemples de démarches expérimentées dans les territoires et des conseils.

La pratique sportive à l'épreuve de la laïcité

Trajectoire Ressources, 2017-2018, 72 p.

Cette publication, issue de la réflexion régionale conduite dans le cadre du plan « Valeurs de la République et laïcité en Bourgogne Franche-Comté », s'appuie sur les pratiques d'acteurs au sein de quartiers prioritaires.

Pour que le match continue

Guide pratique. « Plan 5 000 équipements sportifs de proximité »

ANDES, février 2022, 32 p.

Ce guide, à destination des élus des collectivités, se veut être un outil d'aide à la décision, à l'appropriation et à la réalisation du plan « 5000 équipements de proximité », auquel certains territoires en QPV peuvent souscrire.

Quelles pratiques physiques et sportives féminines dans les quartiers de demain ?

IREV, 2024, 28 p.

Actes de la journée organisée par le centre de ressources politique

de la ville des Hauts-de-France, qui a vu se rencontrer et se confronter acteurs locaux, chercheurs, élus sur le thème de l'égalité d'accès et de la pratique sportive en milieu urbain que l'on soit une femme ou un homme.

Faire nation par le sport. L'insertion des jeunes par le sport dans les quartiers

Rapport aux ministres de la Cohésion des territoires, de la Ville et des Sports, février 2022, 92 p.

Ce rapport émet 24 préconisations pour une meilleure articulation des actions publiques en matière d'insertion par le sport dans les quartiers.

Quels impacts des grands événements sportifs pour les quartiers prioritaires de la ville ? Synthèse de la webconférence du 24 mai 2024

Réseau national des centres de ressources politique de la ville, 2024, 16 p.

Cette synthèse résume deux interventions portant sur les mesures d'impact choisies et sur les différentes approches avant de donner la parole à des acteurs de terrain.

Carine Guerandel
et Christine Mennesson

Le sport fait mâle : la fabrique des filles et des garçons dans les cités

Presses universitaires de Grenoble (PUG), 2016, 229 p.

Dès le début des années 1980, les pouvoirs publics encouragent les offres de loisirs sportifs dans le cadre d'une politique dite d'insertion par le sport des jeunes garçons habitant les quartiers populaires urbains. Considéré comme « naturellement » éducatif et pacificateur, le sport apparaît comme un instrument légitime de lutte contre la délinquance masculine et l'échec scolaire. L'ouvrage a pour objectif de cerner les enjeux et la réalité des effets de ces dispositifs sportifs extrêmement variés, souvent pensés comme homogènes et forcément positifs, en portant une attention spécifique aux inégalités entre les sexes et aux relations filles/garçons.

Avis « Héritage des JOP 2024 dans les QPV : une flamme qui perdure ? »

CNV, 2025, 37 p.

À l'issue des épreuves des JOP 2024, le Conseil national des villes s'est interrogé sur les impacts économiques, sociaux, environnementaux, sportifs et citoyens de l'événement sur les quartiers prioritaires de la ville et les populations, en visant à capitaliser sur les réussites, et liste 21 préconisations pour l'avenir.

Pour aller plus loin

Sport et Cités

Le site ressource sur le sport dans les quartiers politique de ville : actualités, analyses, documents, reportages...

La base de données publiques du sport : data.sports

Porté par le ministère chargé des sports et par l'INJEP, cette plateforme permet d'explorer les données publiques sur le sport issues de plusieurs sources.

Muriel Salort

Le centre de ressources Labo Cités

est un espace d'informations, d'échanges et de qualification pour les acteurs de la politique de la ville intervenant en Auvergne-Rhône-Alpes : professionnels, élus, institutionnels, partenaires locaux, réseaux associatifs, chercheurs, formateurs, conseillers citoyens...

Nos missions

Contribuer à l'animation de réseaux d'acteurs

- Des groupes de travail
 - thématiques
 - fonctionnels
 - territoriaux
- Des séminaires
- Des conférences
- Des ateliers d'échanges d'expériences

Accompagner la montée en compétences des acteurs

- Des espaces de travail collectifs
 - cycles de qualification
 - journées régionales
 - sessions de formation
- Le service « questions/réponses »
grâce auquel nous répondons à vos demandes individuelles

Capitaliser et diffuser la connaissance et les expériences

- Des publications
 - *les cahiers du développement social urbain*
 - *les Échos* de Labo Cités
 - lettres d'informations
- Des vidéos
- Le centre de documentation et sa base en ligne cosoter-ressources.info
- Des revues de presse en ligne www.scoop.it
- Les réseaux sociaux X, Facebook et LinkedIn

4 raisons pour adhérer à Labo Cités ?

Barème des adhésions

Consultez le site :
www.labo-cites.org

- 1 Soutenir le développement de l'association et marquer son attachement aux enjeux du développement solidaire de nos villes
- 2 Bénéficier des services, du savoir-faire de Labo Cités :
 - Réception gratuite de la revue semestrielle *les cahiers du développement social urbain*
 - Accès à tous *les cahiers du développement social urbain* en version numérique
 - Espace adhérent du site internet
 - Accès prioritaire aux journées et à des tarifs préférentiels
 - Service documentaire à votre disposition, avec le prêt d'ouvrages et la sélection documentaire mensuelle
 - Accès à la fonction de conseil et de mise en relation avec des personnes ressources, en appui à vos projets locaux
- 3 Profiter du potentiel du réseau de Labo Cités, pour faciliter vos contacts et échanges entre acteurs
- 4 Participer à la définition des orientations de l'association : vous êtes un relais privilégié pour ajuster nos propositions

**Faites l'acquisition
des cahiers du
développement social
urbain**

**Abonnement pour un an,
soit 2 numéros :**
35 € (frais de port compris)

Prix au numéro :
20 € (frais de port compris)

Pour tout renseignement :
secretariat@labo-cites.org

**Retrouvez les
articles des cahiers du
développement social
urbain**

www.cairn.info

**LABO
CITES**

centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

4 rue de Narvik, 69008 Lyon - Tél. 04 78 77 01 43

Mail : secretariat@labo-cites.org - Site Internet : www.labo-cites.org